



International Travel Management Study 2018 – Insight Suisse

L'« Insta-bragging » en voyage d'affaires, ou comment publier sur les réseaux sociaux expose à des risques.

Faits essentiels.

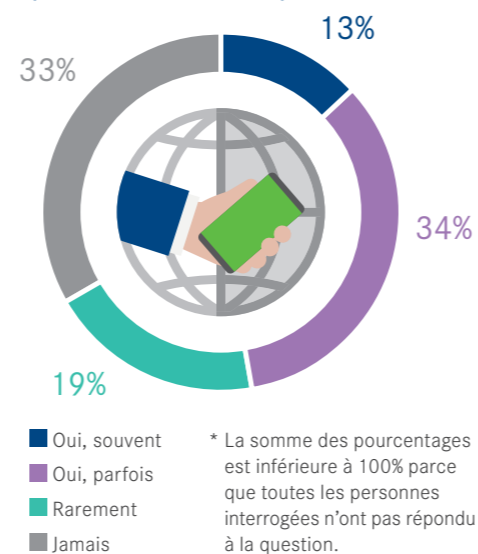
- > Deux tiers des voyageurs d'affaires se géolocalisent sur les réseaux sociaux en publiant des photos ou des informations relatives à leur emplacement.
- > Divulguer son emplacement expose un voyageur d'affaire à des risques d'espionnage industriel, de cambriolage ou d'enlèvement.



Les voyageurs d'affaires se géolocalisent.

Les experts en sécurité mettent régulièrement en garde les vacanciers contre la géolocalisation sur les réseaux sociaux, un phénomène nommé « Insta-bragging ». L'édition 2018 de l'AirPlus International Travel Management Study révèle que deux tiers des voyageurs d'affaires s'exposent à un risque similaire. Sur 2180 personnes interrogées dans le monde, 13% publient souvent des photos prises durant leur séjour ou se géolocalisent quand elles sont en déplacement professionnel, tandis que 34% le font parfois et 19% rarement. Cette tendance est particulièrement marquée dans les économies connaissant une forte croissance. En Inde, 83% des voyageurs d'affaires postent souvent ou parfois des informations de localisation. En Chine, ils sont 81% à le faire.

Géolocalisation sur les réseaux sociaux en cours de voyage (à l'échelle mondiale)*



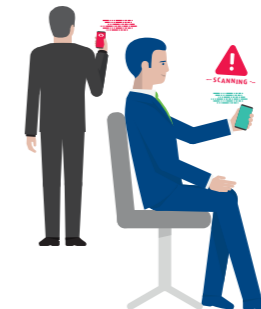
Les réseaux sociaux séduisent moins en Suisse.

La Suisse est fidèle à sa réputation de discrétion et de confidentialité. Sur les 24 pays pris en compte dans l'étude, c'est le pays où l'on constate la deuxième proportion la plus élevée de voyageurs (55%) qui ne publient jamais de photos ou d'informations de localisation. Seul le Royaume-Uni compte plus de « refuzeniks ». Cependant, même en Suisse, l'utilisation des réseaux sociaux est un thème d'actualité pour les responsables de la sécurité des entreprises, étant donné que près d'un tiers des personnes interrogées déclarent mettre à jour souvent ou parfois des informations de localisation en cours de voyage.

Les dangers de l'« Insta-bragging ».

Le risque d'espionnage commercial

Des concurrents peuvent glaner des informations importantes. Ils peuvent par exemple identifier avec quel client potentiel le collaborateur d'un concurrent est susceptible d'avoir un rendez-vous ou découvrir d'éventuelles activités de fusion-acquisition.



Le risque de cambriolage

Les cambrioleurs exploitent les données publiées sur les réseaux sociaux, par exemple sur Instagram, pour savoir quand un logement est inoccupé et son propriétaire en vacances.



Le risque d'enlèvement

Les voyageurs d'affaires peuvent être la cible d'un enlèvement à des fins de chantage financier ou de terrorisme. Dans certains cas, les kidnappeurs ont suivi leur victime via les réseaux sociaux. Les experts recommandent aux entreprises de se doter d'une politique d'utilisation des réseaux sociaux sûre afin de minimiser les risques d'enlèvement.



Pourquoi les voyageurs d'affaires continuent-ils de courir des risques en postant des informations ?

Communiquer sur les réseaux sociaux pendant un déplacement n'est pas déconseillé à tous points de vue. Les voyageurs d'affaires peuvent mettre en avant le fait que ce mode de communication est devenu une pratique courante et agréable pour interagir avec des clients, des partenaires commerciaux et des collègues.



Définir la bonne politique de recours aux réseaux sociaux pour les voyageurs d'affaires doit par conséquent faire l'objet d'une réflexion et d'une collaboration associant les différents acteurs de l'entreprise, c'est-à-dire les travel managers, les responsables de la sécurité et des ressources humaines, ainsi que les voyageurs.

À propos de cette étude

L'institut international d'études par enquêtes 2hm a interrogé 870 travel managers et 2180 voyageurs d'affaires dans 24 pays. Les entretiens se sont déroulés par téléphone et en ligne.

AirPlus International SA

zuerich@airplus.com - www.airplus.com